



P2-00257  
643779  
Eco So His

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 12

Session : 2025

Épreuve de : Économie, sociologie et histoire

### Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Comment la théorie économique appréhende-t-elle l'entreprise ?

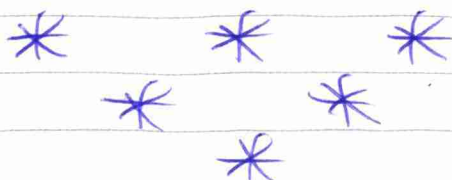
Macron affirmait en 2020 son souhait de « redéfinir ce qu'est une entreprise » durant son mandat. Selon lui, l'entreprise n'est pas uniquement un lieu où se forment les profits, c'est une organisation économique dans laquelle « certains investissent du travail et d'autres du capital. » Ainsi, il ouvre une discussion sur les fonctions et le rôle d'une entreprise au sein de l'économie.

Au sens de la comptabilité nationale, l'entreprise peut être définie comme une unité organisationnelle de production de biens et services disposant d'une autonomie de décision. Cependant, elle intègre de plus en plus d'autres fonctions comme l'égalité des salaires entre hommes et femmes, une intégration sociale des travailleurs. D'après une étude ELABE réalisée en 2018, l'image que les Français ont d'une entreprise dépend de la taille de l'entreprise ; (plus elle est importante et moins son image sera bonne) mais aussi de la catégorie socio-professionnelle des personnes interrogées.

On peut ainsi se demander ce qu'il en est des différentes théories économiques au sujet de l'entreprise. Les analyses réalisées par des économistes aux visions variées du fonctionnement de l'économie et à des périodes distinctes font-elles consensus au sujet des entreprises ? L'actualité de ces dernières années a été marquée par de nombreuses annonces de fermetures de sites industriels comme Michelin, Arcelor mital... Le recul de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée en France modifie-t-il l'analyse théorique de l'entreprise ?

Ainsi, il semble opportun de s'interroger sur la manière dont les différentes théories économiques perçoivent l'entreprise. Quelles fonctions lui accordent-elles ? Comment cette unité s'organise-t-elle ? Quel est son objectif au sein d'une économie ?

Pour y répondre, nous verrons dans une large perspective historique que l'entreprise a d'abord été perçue comme une unité gérée dans une logique entrepreneuriale lors de la première révolution industrielle. (I) Cependant, nous montrerons que l'ouverture mondiale autant financière que commerciale a bouleversé les théories économiques de la firme (II). Enfin, nous analyserons les nouveaux défis contemporains qui modifient les analyses économiques de l'entreprise (III).



La première révolution industrielle impulsée par l'invention de la machine à vapeur par James Watt en 1769 a donné naissance à différentes théories économiques qui abordent l'entreprise d'abord comme de petites entités (A) gérées par un entrepreneur (B) qui produit selon un calcul coût/avantage (C)

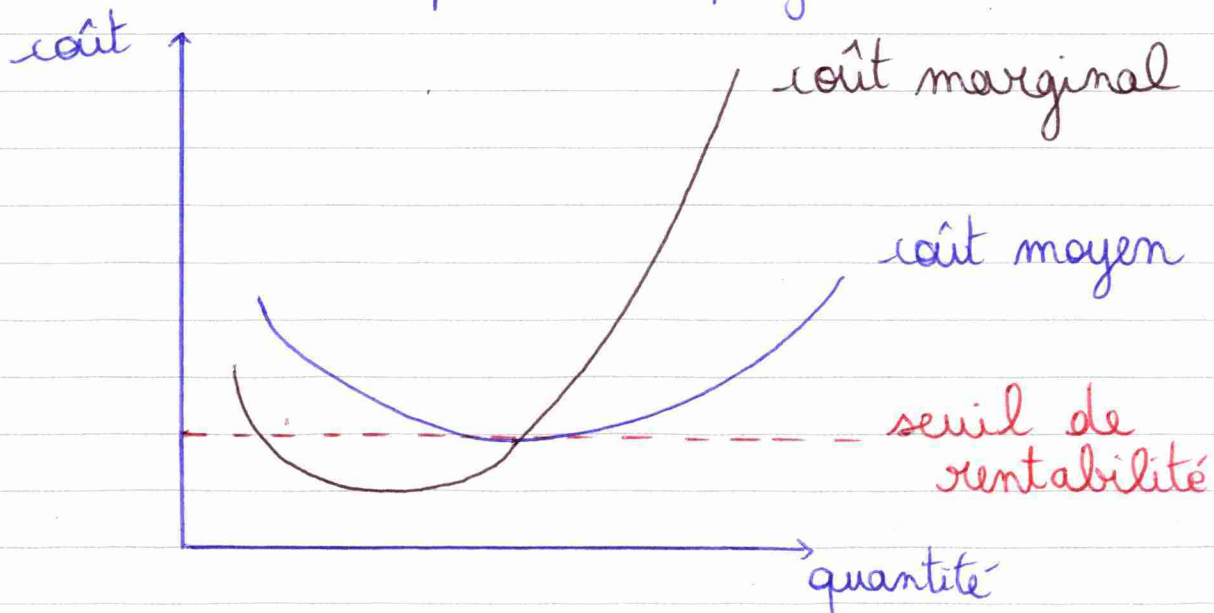
La naissance des premières entreprises est théorisée par Mendels dans les années 1750. Il analyse le passage du putting-out system au factory system, ce qu'il appellera la "proto industrialisation". Selon lui, la production se faisait dans les campagnes et était organisée par des marchands qui apportaient les matières premières et recrutaient les produits une fois transformés pour les vendre par la suite. Les entreprises étaient principalement des entreprises familiales comme celle de textile de la famille Crompton ou encore celle de la dynastie De Wandel.

Différentes théories économiques affirment par la suite le rôle fondamental de l'entrepreneur. Pour Jean Baptiste Say en 1803 dans son Traité d'économie politique, l'entrepreneur est celui qui exécute de nouvelles combinaisons de travail et de capital pour produire le plus efficacement possible. De son côté, Schumpeter aborde l'entrepreneur comme celui qui applique les nouvelles inventions. L'entrepreneur serait donc "innovateur" et à l'origine des différentes prises de risque en mettant en place différentes innovations qu'elles soient organisationnelles, de matières premières, de procédés... Ces innovations, si elles sont pertinentes permettent une hausse de la productivité, de la croissance. L'entreprise et plus spécialement celle industrielle est vue par les différentes théories comme étant porteuse de valeur ajoutée et de

croissance. Enfin, Keynes théorise lui aussi le rôle de l'entrepreneur au sein de l'entreprise dans sa Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt, de la monnaie en 1936. Il insiste sur les anticipations faites par l'entrepreneur pour déterminer la quantité qu'il faudrait produire. Dans un contexte d'incertitude radicale, l'entrepreneur réagit selon ses prédictions concernant les futurs débouchés. Ainsi, cela fait de lui un "animal spirits" au sens de Keynes. Les théories économiques s'accordent donc sur l'existence et l'importance de l'entrepreneur au sein de la firme en lui donnant cependant différentes définitions.

<sup>et classique</sup> Dans une perspective davantage micro-économique le producteur est défini comme un calculateur. Il produit jusqu'à ce qu'il maximise son profit.

### L'équilibre du producteur en situation de concurrence pure et parfaite



Le producteur produit jusqu'à ce que son coût marginal égale son coût moyen. Dans ce cas, les perspectives de gain supplémentaire sont nulles, le producteur maximise son profit en fonction de sa contrainte qui

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 12

Session : 2025

Emplacement  
GR Code

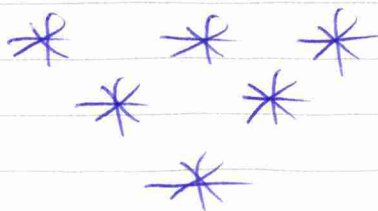
Épreuve de : Économie, sociologie et histoire

### Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

est celle du coût. Il calcule combien <sup>cela</sup> lui coûte de produire une unité supplémentaire (coût marginal) si celui-ci est supérieur à sa recette marginale alors il n'est plus incité à produire. Il effectue également un calcul lorsqu'il détermine le niveau du facteur travail. Il continue d'embaucher lorsque la productivité marginale du travail est supérieure à son coût soit au salaire versé au travailleur. Ainsi, selon Marx en 1868 l'entreprise génère des profits car elle ne rémunère pas le travailleur à hauteur de sa productivité réelle.

Lors de la première révolution industrielle les théories économiques abordent l'entreprise comme une organisation entrepreneuriale dégagant des profits, source de croissance et de productivité. Cependant, l'ouverture au monde au ~~XX~~<sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle renouvelle les théories économiques.



L'ouverture mondiale, principalement la deuxième mondialisation qui débute au début des années 1950 bouleverse la logique des entreprises qui s'étendent à l'international (A), trouvent des financements extérieurs plus facilement (B) et donc deviennent de plus en plus influentes (C). Ainsi, cela conduit à un renouvellement des théories économiques.

La mondialisation financière, économique et commerciale définie au sens de Suzanne Berger, dans son ouvrage Notre 1<sup>ère</sup> mondialisation, leçon d'un échec oublié publié en 2003, comme étant la constitution d'un vaste marché mondial des biens, services et capitaux modifie le rayonnement des entreprises. Selon les théories économiques comme celle de Coase en 1960 dans l'œuvre The Nature of the firm, les entreprises réalisent une comparaison entre coûts d'organisation et coûts de transaction pour déterminer si elles vont internaliser la production ou passer par des sous-traitants en faisant ce que l'on nomme de "l'out-sourcing". La production ne se fait plus nécessairement sur le territoire national. Une entreprise française peut produire à l'étranger. Le modèle de Dunning de 1981 explique ces choix de production selon 3 critères : l'organisation (les coûts d'organisation en interne), la localisation (les avantages comparatifs d'un pays) et la propriété d'actifs intangibles nécessitant d'être préservés. Dans le cas où les avantages lui sont favorables à l'étranger, elle a <sup>comparatifs</sup> intérêt à délocaliser. Le modèle explique donc

que les entreprises ne se contentent plus simplement d'une production nationale. Michael Porter aborde <sup>en 1986</sup> les firmes localisées à l'étranger comme des firmes relais ou / et réseau. Les entreprises profitent de la mondialisation pour étendre leur marchés et profiter d'avantages comparatifs étrangers. Cela vaut également pour la production de services. Baldwin théorise la "modularisation" c'est à dire la production de service à un endroit différent de son usage. C'est le cas des call centers au Maroc. Le service est délivré à distance.

La mondialisation financière permet à la firme de trouver davantage de financements extérieurs. Les firmes deviennent actionnariales car elles sont financées et dirigées par les actionnaires qui investissent du capital.

Selon Friedman en 1970 l'unique responsabilité sociale d'une entreprise serait de faire du profit pour attirer les actionnaires.

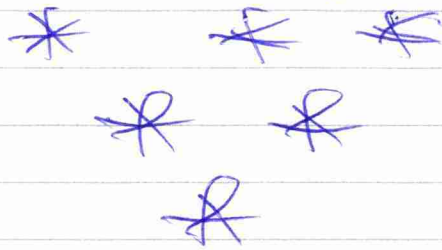
Ainsi, l'entreprise <sup>et rémunérer</sup> n'est plus entrepreneuriale mais actionnariale car les intérêts des dirigeants sont alignés à ceux des actionnaires.

D. Cohen analyse en (2009) les stocks-options. Le mécanisme permet aux dirigeants d'être rémunérés selon les résultats économiques de l'entreprise. Ainsi, l'intérêt des dirigeants rejoint celui des actionnaires qui est la création de profit.

L'augmentation du rayonnement des entreprises permet donc d'accroître leur influence et leur puissance. Galbraith aborde la firme en 1967 dans l'œuvre Le nouvel état industriel comme une technocratie capable d'influencer la consommation des ménages. Il existerait une « solidarité professionnelle » entre les dirigeants

de la technostructure → Ainsi les entreprises pourraient influencer les consommations, les prix suite à des ententes, des positions dominantes sur le marché.

Finalement la mondialisation bouleverse les théories économiques qui abordent de manière les entreprises comme des entités mondiales, influentes et financiarisées. Cependant, elles laissent apparaître de nouvelles responsabilités à l'entreprise.



De nouveaux enjeux contemporains imposent aux théories économiques de revoir la définition d'une entreprise qui ne doit pas que augmenter son profit (A), mais considérer les enjeux environnementaux (B) et revoir son rayonnement pour des questions de souveraineté économique (C).

Dire qu'une entreprise n'est qu'une entité qui doit générer du profit, n'est au sens de Freeman pas valable. Selon lui, elle doit respecter les intérêts de toutes les "shareholder" c'est à dire les parties prenantes, toutes celles qui ont un lien avec l'entreprise, et pas uniquement les actionnaires. Elle doit agir dans l'intérêt des travailleurs, des dirigeants, des consommateurs... Parfois elles ne doivent donc pas agir que dans un intérêt de profit à court terme mais sur du long terme pour répondre à sa responsabilité sociale, environnementale.

Code épreuve : 270

Nombre de pages : 12

Session : 2025

Emplacement  
QR Code

Épreuve de :

Economie sociologie et histoire

Consignes

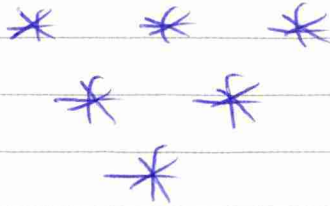
- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

La prise en compte des enjeux environnementaux par nos sociétés bouleverse le rôle des entreprises qui sont les premières responsables. Ainsi elles doivent intégrer une responsabilité environnementale par exemple avec la loi PACTE de 2019. C'est le cas par exemple de Danone qui a pour responsabilité d'améliorer la santé et des consommateurs grâce à un processus de production plus "vert". Cependant, les théories économiques dénoncent le non respect de ces responsabilités et proposent des contraintes budgétaires comme la taxe abordée par Pigou en 1920 afin d'internaliser le coût de pollution dans le coût de production.

Dans un contexte de "poly-crise" au sens de Toze, certaines théories insistent sur la nécessité de produire sur le sol national. C'est le cas par exemple de S. Jean qui évoque en 2019 les possibles arsenalisations des dépendances et E. Cohen en 2021 la question de la souveraineté. Ils appréhendent ainsi le retour des entreprises industrielles comme étant une nécessité.

L'entreprise, est celle qui permet de sécuriser les <sup>sur le sol national</sup> approvisionnements dans un contexte de crise et donc d'assurer une

souveraineté économique à un pays.  
Ainsi se pose la question de la réindustrialisation  
en France avec le plan France 30.



En définitive, la théorie économique appréhende l'entreprise de manière variable selon les époques et le contexte économique et géopolitique. L'entreprise suit d'abord, selon elle une logique entrepreneuriale au 18<sup>e</sup> siècle. Puis, la prise de pouvoir des actionnaires en fait une unité dont le seul but est d'accroître ses profits pour améliorer la satisfaction de ses derniers. La mondialisation a ensuite bouleversé l'échelle des entreprises maintenant internationales qui selon la théorie cherchent à réduire leurs coûts. Cependant, de nouvelles responsabilités sociales, environnementales s'imposent à elles et en font une unité aux objectifs variés selon la théorie. Finalement le contexte actuel marqué par une ~~de~~ volonté de réindustrialiser l'économie amène-t-il à repenser l'entreprise ?

